

La Ville de Magog adopte sa première Politique de l'arbre Protéger, conserver et mettre en valeur la richesse naturelle de notre environnement

Magog, le 7 mai 2024 – Consciente des enjeux environnementaux actuels et futurs, la Ville de Magog a, hier soir, en séance publique, franchi un pas important en matière d'engagement environnemental en adoptant sa toute première Politique de l'arbre. Il s'agit d'un outil de planification qui reconnaît la valeur écologique, sociale et économique des arbres sur son territoire et qui vise à encadrer leur protection, leur conservation ainsi que leur mise en valeur. Elle peut être consultée au ville.magog.qc.ca/politique-arbre.

M^{me} Josiane K. Pouliot, coordonnatrice à la Division environnement, explique que « la Ville de Magog a élaboré sa Politique de l'arbre afin de prévenir et d'atténuer certains effets des changements climatiques. Développée à la suite d'un sondage auprès des citoyens au cours de l'été 2023, la Politique est aussi le reflet des aspirations de ces derniers qui souhaitent davantage d'arbres et de verdure sur le territoire, particulièrement dans le secteur urbain. Elle confirme l'engagement de la Ville à promouvoir, à encadrer et à planifier des actions autour d'une vision commune de l'arbre. Elle vise à intégrer la protection des arbres et des forêts urbaines dans les décisions concernant l'aménagement du territoire et à promouvoir leur importance pour la santé de l'environnement et de la communauté. Elle facilitera la concertation des équipes municipales et elle guidera nos actions au cours des prochaines années afin de protéger notre bel environnement et de maintenir la santé, tout comme la qualité de vie de la population. »

M^{me} Nathalie Pelletier, mairesse de la Ville de Magog, précise que « la Politique de l'arbre s'inscrit dans la vision stratégique de la Ville qui souhaite se positionner comme une municipalité verte, innovante et dynamique. Notre Politique reconnaît les bénéfices tangibles qu'apportent les arbres à notre communauté et vise à les intégrer harmonieusement à nos espaces urbains. Elle s'appuie sur les principes de développement durable et de respect de la biodiversité en intégrant les meilleures pratiques en matière de gestion des arbres du périmètre urbain. Elle permettra de mieux structurer les actions déjà entreprises et surtout celles à mettre en œuvre pour maintenir et améliorer le couvert forestier de notre ville. Je remercie et félicite tous ceux et celles qui ont travaillé d'arrache-pied pour élaborer cette Politique. Je peux vous assurer que les élus municipaux et moi-même soutiendrons les équipes municipales, les citoyens, les promoteurs et les commerçants qui contribueront à l'appliquer pour le plus grand bénéfice de toute notre communauté. »

À propos de la Politique de l'arbre

La Politique de l'arbre s'articule autour de la vision « Ensemble, construisons un Magog vert et équitable où les générations actuelles et futures bénéficieront de la richesse naturelle de notre patrimoine arboré. »



Dans cette optique, la Ville de Magog a identifié trois objectifs à atteindre d'ici 2030 :

- Cibler le zéro perte nette de couvert forestier;
- Viser à augmenter l'indice de canopée moyen à 30 % en périmètre urbain;
- Diversifier les espèces d'arbres sur le territoire.

Pour atteindre ces objectifs, les actions à mettre en œuvre se regroupent en trois catégories, soit la plantation, l'encadrement réglementaire et la sensibilisation. Elles nécessitent la mobilisation et la participation de la Ville, des citoyens, des promoteurs et des commerçants qui sont des acteurs essentiels à l'application de la Politique de l'arbre.

Projets municipaux 2024

- Plantation d'une micro-forêt au centre-ville (place du Commerce);
- Plantation d'arbres de grand calibre dans plusieurs espaces publics de la ville;
- Distribution d'arbres gratuits : Samedi 18 mai, de 10 h à 15 h, dans le cadre de la [Journée Moi j' plante au Marais](#);
- Inventaire des arbres publics;
- Élaboration du plan de verdissement;
- Révision réglementaire sur l'abattage, la plantation, la protection et la préservation des arbres.

Le tilleul d'Amérique – arbre emblématique de la Ville de Magog

Dans le cadre de l'élaboration de la Politique de l'arbre, le tilleul d'Amérique a été choisi comme arbre emblématique de la Ville de Magog.

Cette espèce indigène est naturellement abondante dans les forêts de Magog. En plus de ses qualités ornementales, son feuillage abondant et étendu offre un excellent ombrage pour lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité. Aussi, il supporte bien les perturbations humaines et climatiques. Au cours des prochaines années, la population pourra profiter de la beauté et des bienfaits des tilleuls qui orneront les nombreux parcs de Magog.

Informations : ville.magog.qc.ca/politique-arbre

– 30 –

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

